L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 JUILLET 1894. 67me. Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 17 JUILLET 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Vagues et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Geo. G. Friedrich & Cie, à la Bourse des Encanteurs—Propriétés productives et de valeur, dans le Deuxième District.

Par Robinson & Underwood, au coin des rues Race et Orange—Le contenu de la résidence Moore, comprenant meubles de maison, articles de ménage, ornements, vaisselle, etc.

Fête du 14 Juillet.

SECOND JOUR.

Courses -- Jeux -- Fête de Nuit.

Depuis douze ou treize ans que l'on célèbre d'une façon officielle, à la Nouvelle-Orléans, le 14 Juillet, jamais la fête n'a été aussi contrariée par le temps que cette année.

La première journée, un orage épouvantable, une pluie diluvienne, transformait la ville en un véritable lac; de telle sorte que les membres de la colonie française et les invités qui avaient répondu à l'appel du Consul de France, M. D'Anglade, se sont trouvés assez longtemps comme emprisonnés au consulat sans en pouvoir sortir. Ce ne fut que vers les 3 1/2 heures que l'on put songer au départ pour les Fair Grounds, départ qui n'a définitivement pour 2 heures.

Nous avons déjà donné tous les détails de cette réception au Consulat, ainsi que les honneurs qui ont été prodigués aux Fair Grounds. Nous n'avons pas besoin d'y revenir.

Seulement, au milieu du tourbillon général causé par l'effroyable ouragan dont nous avons déjà parlé, il nous avait été impossible de nous procurer la liste complète du comité général de cette année, et des sous-comités chargés de la fête. Nous combions aujourd'hui cette lacune :

Comité général.—MM. R. Sénac, président; E. L. J. Bernadas, 1er vice-président; J. Darribère, 2me vice-président; J. B. Abadie, trésorier; P. Dubois, secrétaire aux finances; E. Serres, secrétaire aux minutes; A. Rocquet, assistant secrétaire.

Directeurs: Theo. Buisson, R. Dazet, B. Franciques, A. Osmichen, A. Sacerdote, Anglade, J. P. Maudon, I. Doors, P. Santon, E. J. Lonapre, L. Vidon, Gadrion, B. Lamane, J. W. Johnson, E. Ety, P. Congot.

Voici maintenant la liste des sous-comités :

Privilèges—J. Darribère, Santon, Lamothe.

Décorations et feux d'artifices—Bernadas, Naudon, Congot.

Invitations—Théo Buisson, E. Serres.

Courses—E. Ety, Rocquet, Sacerdote.

Musique et bal—W. Anglade, Johnson Doors, Franciques.

Perception — (Emichen, Abadie, P. Dubois, Vidon, Damane, Andrieu, Lonapre.

LE CONCERT DE L'ORPHÉON.

Nous sommes également en retard avec l'Orphéon, qui a incontestablement remporté le plus beau succès de la première journée; régions aussi nos comptes avec lui.

Cinq ensembles ont été exécutés samedi soir. *La marche républicaine*, *Jean*; le refrain de la *Marseillaise*; *Le Bronze a vibré*," un des chœurs les plus réussis du *Roi de Lahore*, de Massenet; les refrains du 14 *Juillet* et enfin le "*Triomphe du Peuple*." Jamais nous n'avions vu l'Orphéon déployer autant d'entrain et de correction. C'est évidemment la meilleure de ses exécutions depuis bien des années. Nous en félicitons sincèrement son directeur musical, M. H. Wehrman.

On a aussi beaucoup applaudi les voix claires, bien timbrées, généreuses de MM. Maumus, Pontoyne, Renand, A. Lazare, E. Gaillard et Lubeight, dans les solos de la "Marseillaise," du chœur de Massenet, du 14 Juillet, et dans les duos de la "Mnette" et de la "Reine de Chypre."

Un excellent musicien, arrivé tout récemment de Paris et de passage à la Nouvelle-Orléans, s'étonnait, près de nous, d'entendre de si jolies timbres, surtout des voix de ténor si riches et si bien plantées. Il s'est étonné bien davantage encore, quand on lui a appris—ce qui est parfaitement vrai—que, quand la direction de l'Opéra français est confiée à un homme qui connaît son métier, c'est toujours, dans les chœurs, la partie de ténor—la plus difficile à former partout ailleurs—qui est ici la plus brillante.

COURSES—JEUX.

Nous donnons maintenant la liste des courses et des jeux de dimanche :

Première course. — Entrée libre pour tous, au trot et à l'amble; on partie lidé; bourse de $125; $60 pour le premier cheval, $40 pour le deuxième, $25 pour le troisième.

Il y a eu cinq entrées; trois chevaux sont partis: Jessie, à M. J. E. Louque; Mary D., à M. Millman; Nora, à M. H. S. Mills; Lookout, à M. E. Irwin.

Lookout s'est dérobé et est allé se heurter contre la barrière; le sulky a été brisé; mais si l'homme et le cheval n'ont été blessés.

	1ère C.	2me C.
Mary D.	1	1
Nora	2	2
Jessie	3	3

Temps : 1ère c., 3,04; 2me c., 3 13 1/2.

Charrettes de laitiers.—Bourse, $25; premier cheval $20, deuxième, $5. Entrées: Billy Brown, à M. R. Sénac; John L., à M. F. Magner; William S., à M. Laferrière; Warrior, à M. C. Abadie.

Vainqueur, John L.

La course la plus intéressante a été celle pour dames en buggy. Elle a été chaleureusement applaudie.

Entrées—Billy, à Mme Walter H. Clément; Fanny, à Mlle J. M. Gelé; Jennie G., à Mlle L. Guénaud.

1er prix, un riche éventail; 2me prix, un nécessaire.

Jennie G. arrivée 1re; Fanny, 2me; Billy, 3me. Temps, 3,49.

—Les prix des courses seront délivrés aux vainqueurs aujourd'hui, mardi, chez M. E. Rosen, président de la Société, 134 rue Conti.

Les juges étaient MM. W. F. Miller, W. E. Uniacke, M. Lambert.

Timers—L'Hon. A. M. Ascoin, J. J. Schmidt, T. L. Rose.

Starter—M. E. Ruty.

AUTRES JEUX.

Chasse aux pigeons. Prix: un éventail, une ceinture, un miroir—Mlles Irma Cazenave, Ida Cobb, Marie Louise Bonby.

Chasse à l'araignée. Trois prix: un éventail, une ceinture rose, un miroir—Mlles P. Schuzué, P. Debessles, L. Yrpoix.

Les Pilences. Trois prix: éventail, porte-monnaie, épingle montée—Mlles L. Cazenova, N. Beaulieu, V. Beaulieu, G. Lefebvre.

L'Ane sans queue. 3 prix—éventail, boucle, vase. Mlles J. Cobb, L. Cazenova, M. Denies.

Mât de Cocagne: Th. Hill, $1; Ch. Johnson, $1; J. Ryan, 50c.; Ch. Victor, accordéon; A. Prados, un tambourin.

FÊTE DE NUIT.

Nous avons hâte d'arriver à la fête de nuit de dimanche, la partie la plus réussie incontestablement de toute la célébration. Le succès a dépassé tout ce que nous avions vu jusqu'ici, bien que certains endroits aient pu être plus brillamment illuminés. Mais la direction avait eu une idée juste; elle en a été récompensée. On ne peut que la louer et la remercier de cette brillante soirée.

Très heureuse invention que celle de la promenade aux flambeaux, avec feux de Bengale. Elle a été exécutée un peu timidement, avant hier. Plus développée une autre fois, elle fera un prodigieux effet.

Mais c'est surtout le feu d'artifice qui mérite des éloges sans mélange. Plus de ces pièces mesquines, dont l'exécution est presque toujours manquée et qui content fort cher. Un embrasement général à l'aide de feux de Bengale, voilà ce qu'il faut pour émerveiller la foule. En fait de décorations en plein air et d'illuminations, il faut procéder par masses et négliger les détails. A deux reprises différentes les Fair Grounds ont été enflammés ainsi sur presque toute leur étendue. Rien de plus simple, de plus élémentaire, en même temps que d'un effet plus saisissant que cette idée; c'est probablement pour cela qu'on ne l'avait jamais eue. Le tout s'est terminé par un superbe bouquet.

La foule—elle était alors énorme—c'est dispersée sur les terrains des Fair Grounds, surtout du côté où il y avait quelque orchestre. La Direction avait engagé trois bandes pour cette soirée. Celle de Sporer, celle de Houiné, et celle de Patzer. La première occupait, au Grand Amphithéâtre, la tribune des orateurs; la seconde était installée dans la salle de bal; la troisième, à l'autre extrémité des terrains où il y avait des danses en plein air.

La fête battait son plein, quand nous sommes parti. Nous ignorons à quelle heure on est cessé les ramberies. Mais nous ne pouvons qu'ajouter la plume sans adresser nos félicitations aux organisateurs de cette fête, surtout à M. Sénac qui, dans cette circonstance, a su—ce n'est pas une mince éloge—se montrer complètement à la hauteur de la situation.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall est le plus facile à appliquer, il est aussi le plus propre parmi les préparations rivales.

Tribunaux d'Arbitrage.

De graves discussions sont engagées en ce moment sur la question d'arbitrage, en vue d'ajouter les différends qui surgissent, à chaque instant, entre patrons et ouvriers. Les uns accordent, les autres refusent à l'Etat le droit d'intervenir dans les querelles de ce genre, non pas directement—ce n'est pas son affaire pas plus là que dans toute autre espèce de litige—mais indirectement, au moyen de cours ou de tribunaux nommés par lui ou par le peuple (patrons, d'un côté; ouvriers de l'autre). Ces tribunaux, seraient chargés d'appeler devant eux les parties adverses; ils écouteraient les réclamations des unes et des autres, avec la même impartialité que la justice ordinaire; puis ils rendraient un jugement auquel devraient se conformer les réclamants.

C'est bien là le problème tel que nous le comprenons, tel qu'il est posé en France, à la Chambre des Députés; tel qu'on vient de le poser également de ce côté-ci de l'Atlantique, au Congrès de Washington.

Il y a de très bons et très honnêtes esprits qui regimbent contre cette solution, sous prétexte que l'arbitrage serait ainsi forcé. C'est le mot de "Compulsory" qui les effarouche. Il y en a même qui rejettent l'idée, sous prétexte que tout arbitrage implique un compromis. Comme si, dans toute affaire de droit commun, où chaque intéressé exagère généralement ses prétentions et cherche à tirer à lui presque toute la couverture, le devoir du juge n'était pas précisément d'imposer une limite à chacune de ses prétentions, d'effectuer un compromis entre les deux parties qui comparaissent devant lui. Qu'importe qu'il s'agisse d'individus isolés ou d'une association d'individus; la tâche du juge est toujours la même.

Mais, dit on, la société, l'Etat, si l'on veut, en intervenant ainsi dans le travail, en supprime la liberté; il fait du despotisme. Nous ne le croyons pas.

Quelle est, en définitive la tâche de l'Etat? De régler au moyen de tribunaux, nommés adhoc, les différends qui peuvent surgir à tout instant, soit entre le gouvernement et les particuliers, soit entre particuliers, de quelque ordre qu'en soit l'objet, politique, civil ou économique.

Jusqu'ici, la loi n'a pas prévu le cas de lutte de ce genre, pour une raison bien simple, c'est que, depuis l'établissement du droit moderne, il s'est introduit dans la société un nouvel élément qui n'existait pas sérieusement, auparavant. Cet élément, c'est l'atelier, c'est la manufacture. On a beau dire et faire, il a surgi dans la société, essentiellement économique comme elle l'est maintenant, une entité nouvelle qui vient s'ajouter à celles qui existaient déjà: à la famille, au municipe, à la nation. Comme il y a un organe nouveau dans la communauté, il faut en régler le fonctionnement, comme on a réglé dans le passé le fonctionnement des autres.

En fait, il y a état de guerre entre le capital et le travail. Il y a anarchie dans le monde économique. L'Etat ne peut laisser s'éterniser une pareille situation; il manquerait ainsi au premier de ses devoirs. La guerre est dans l'atelier; l'Etat est obligé d'y rétablir la paix.

Rien de plus attristant, de plus ruineux que les conflits qui éclatent à chaque instant, qui aboutissent toujours à des grèves, lesquelles ne laissent après elles que des rancunes et des misères et sont la source de désordres sociaux redoutables.

Certes, le tribunal d'arbitrage n'est pas le dernier mot en pareille matière; mais il peut mettre fin à bien des troubles, arrêter bien des grèves et rétablir un peu d'entente et d'union là où il n'y a que discorde.

ALSACE-LORRAINE.

L'émotion provoquée en Alsace et en Lorraine par les derniers événements de Lyon et de Paris est encore loin de s'être calmée. Depuis quelques jours on s'arrache littéralement les journaux de Paris renfermant les détails des funérailles de M. Carnot et les manifestations grandioses auxquelles elles ont donné lieu sont l'objet de toutes les conversations.

La part prise par ces deux provinces au deuil de la France s'est d'ailleurs admirablement traduite par l'empressement avec lequel toutes les classes de la société, des plus modestes aux plus hautes, ont contribué à l'envoi des couronnes dont on a donné la description.

Les sommes recueillies ont même dépassé le prix de ces pieux souvenirs, où le ralliant en sera prochainement remis à Mme Carnot, pour être affecté à une bonne œuvre, demande à rappeler aux malheureux le souvenir du défunt président de la République.

FRANCE.

Le Message du Président Casimir-Perier.

Voici le message qui a été lu aux deux Chambres, au nom du nouveau Président de la République :

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

Appelé par l'Assemblée nationale à la première magistrature du pays, je ne suis pas l'homme d'un parti, j'appartiens à la France et à la République.

Un crime odieux, que la conscience nationale flétrit, a enlevé à la patrie le citoyen intègre qui fut pendant sept années le gardien vigilant de nos institutions.

Puisse le souvenir de ce héros du devoir m'inspirer et me conduire!

Le poids des responsabilités est trop lourd pour que j'ose parler de ma reconnaissance.

J'aime trop ardemment mon pays pour être heureux le jour où je deviens son chef. Qu'il me soit donné de trouver dans ma raison et dans mon cœur la force nécessaire pour servir dignement la France.

L'acte de l'Assemblée nationale, assurant en quelques heures la transmission régulière du pouvoir, a été aux yeux du monde une consécration nouvelle des institutions républicaines. Paris, que le gouvernement de la République remercie, a fait avant-hier une admirable démonstration de gratitude et de respect. Un pays qui, au milieu de si cruelles épreuves, se montre capable de tant de discipline morale et de tant de virilité politique, saura unir ces deux forces sociales sans lesquelles les peuples périssent: la liberté et un gouvernement.

Résolu à développer les mœurs nécessaires à une démocratie républicaine, c'est en d'autres mains que j'ai le ferme dessein de remettre dans sept ans les destinées de la France. Aussi longtemps qu'elles me seront confiées, respectueux de la volonté nationale et pénétré du sentiment de ma responsabilité, j'aurai le devoir de ne laisser ni méconnaître ni prescrire les droits que la Constitution me confère.

Sûre d'elle-même, confiante en son armée et en sa marine, la France, qui vient de recevoir des gouvernements et des peuples d'unanimes et touchants témoignages de sympathie, la France peut, la tête haute, affirmer son amour de la paix; digne d'elle-même, elle saura rester le grand foyer de lumière intellectuelle, de tolérance et de progrès.

Le Sénat et la Chambre des Députés auront répondre aux vœux du pays en se consacrant à l'examen de toutes les mesures qui peuvent servir au bonheur de la France, développer son agriculture, son industrie, son commerce, fortifier encore le crédit public.

Le Parlement saura prouver que la République, loin d'être la rivalité stérile des ambitions individuelles, est la recherche permanente du mieux matériel et moral; elle est l'expansion nationale des pensées fécondes et des nobles passions; elle est, par conséquent, le Gouvernement qui s'émeut des souffrances immérités, et dont l'honneur est de ne jamais décevoir ceux auxquels elle doit mettre choses que des espérances.

C'est à servir ces idées que le gouvernement vous convie. Le cœur de la France les a inspirées à ses représentants. Pour en préparer le triomphe, unissons nos efforts.

Le passé donne des enseignements, mais c'est vers l'avenir que la France tourne ses regards: comprendre son temps, croire au progrès et le vouloir, c'est assurer l'ordre public et la paix sociale.

Le Président de la République,
CASIMIR PERIER.

LA PREMIERE SORTIE DU PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

M. Casimir-Perier, qui s'avait jusqu'à présent quitté le Palais-Bourbon que pour aller dans la chapelle ardente de l'Elysée, a fait, le 4 juillet, sa première promenade à pied dans Paris, pour se rendre compte par lui-même de l'état général des esprits.

Il est sorti vers cinq heures de ministère des affaires étrangères où, comme on le sait, est installée provisoirement la présidence de la République. Il était accompagné de ses deux secrétaires, MM. Paul Lafargue et du Talgny.

Il a suivi les quais de la rive gauche jusqu'au pont Solférino, a traversé ce pont et les Tuileries, la place Vendôme et la rue de la Paix. Jusque là, il avait à peine été reconnu et s'était borné à répondre aux salutes que quelques personnes lui adressaient. Mais, à la place de l'Opéra, il a été acclamé d'une façon ininterrompue par la foule. On s'est empressé autour de lui, on l'entourait, on le saluait, on lui prenait les mains. On criait: "Vive Casimir-Perier! Bravo! Bravo! Il n'a pas peur!"

Rue Royale et place de la Concorde, la foule est devenue considérable, les voitures, les omnibus étaient arrêtés et la population, debout sur les impériales, criait: "Vive Casimir-Perier! Vive la République!"

C'est ainsi qu'escorté par la foule le nouveau Président de la République est rentré vers six heures et demie au Palais Bourbon, où, comme ancien président de la Chambre, il a momentanément gardé ses appartements.

Sur le pont de la Concorde passait, au moment où il le traversait, un détachement de troupe.

L'officier commanda à ses hommes de s'arrêter et fit présenter les armes au nouveau Président de la République, pendant que les tambours battaient aux champs.

LES ACCIDENTS.

La liste des accidents, pendant les funérailles de M. Carnot, est malheureusement longue et n'est probablement pas encore close.

Une mort est à déplorer. Celle d'un nommé Louis Sevalte, âgé de vingt-cinq ans, le jeune homme qui se trouvait jadis sur un pilier de la grille des Tuileries, vis à-vis le 222 de la rue de Rivoli.

Transporté à l'ambulance du jardin, il y est mort en y arrivant.

Presque au même moment, une jeune fille, Mlle Dorlet, qui se trouvait avec ses parents à l'endroit où la chute de Sevalte s'est produite, est tombée du soubassement de la grille et s'est fracturé une jambe. Elle a été transportée à la Charité.

Dans les mêmes parages et à peu près à la même heure, une dame Hertroch tombait d'un tréteau sur lequel elle était montée et était blessée à la tête et à l'épaule.

Accident de même nature, rue Cambon. Tombée d'une échelle, une dame Girard, âgée de cinquante-cinq ans, a été grièvement blessée à la tête.

Chute grave également, rue Castiglione, pendant le passage du cortège, d'une dame Angny, soixante et un ans, domiciliée passage du Cadran. Cheville fracturée.

A deux heures, Mme Jeanne Feer, femme du consul de France au Canada, demeurant 4, rue Sainte-Beuve, s'est blessée à la tête en tombant dans un escalier intérieur de l'église de Notre-Dame. L'état de la blessée a exigé son transport à l'Hôtel-Dieu.

Le matin, à neuf heures et demie, sur l'avenue des Champs-Elysées, M. Fauvanbois, officier de paix, a eu la main gauche foulée par un coup de pied de cheval.

Un sieur Louis Desforges, âgé de trente-trois ans, a fait, vers deux heures et demie, rue de Rivoli, une chute et s'est grièvement blessé à l'œil droit.

Vient ensuite la longue liste des accidents par insolation. Nous la résumons. Parmi les personnes connues :

M. l'amiral Amet, transporté à l'Hôtel-Dieu; M. de Grimard, capitaine au 5e de ligne; M. Drouet, sénateur de la Réunion.

Parmi les autres victimes d'insolation deux soldats au 27e et au 113e de ligne; deux au 5e régiment du génie. Indispositions moins graves, mais nombreuses, dans les autres corps de troupe.

Enfin, on arrive, pour le public ordinaire, à un chiffre de 192 personnes qui ont dû être transportées dans les ambulances ou les hôpitaux à la suite d'insolation.

La plupart de ces cas ne sont heureusement pas graves.

Pour le teint il n'y a rien de mieux que la Salsepareille d'Ayer. Elle donne le colorie de la santé au visage pâle et blême.

LE COMPLOT ANARCHISTE.

Marseille, 1er juillet.—Le soldat Leblanc, dont on connaît les révélations, va être transféré à Montpellier, afin de pouvoir être plus facilement confronté avec les anarchistes qu'il savait être en relation avec Caserio. Il avait connu ce dernier au début de l'année, alors que, comme lui, il était en traitement à l'hôpital de Cette.

Caserio lui exposait ses théories anarchistes et lui répétait souvent qu'à son avis, les bombes n'étaient pas un moyen de propagande utile: "Elles sont aveugles, disait-il, et frappent au hasard. Le revolver, quand on l'emploie, dévient et souvent manque le but. Le poignard seul est un auxiliaire fidèle, et c'est à lui que j'aurais recours si je devais jamais faire un grand exemple."

Caserio expliquait alors à Leblanc qu'il fallait atteindre les seuls chefs d'Etat, et quand Leblanc objectait qu'il n'est pas facile de les approcher, Caserio répondait: "Dans une foule, au moment d'une manifestation solennelle, il y a toujours un moment où l'on peut tromper la vigilance la mieux exercée. Je sais, ajouta-t-il un jour, qu'il doit y avoir dans quelques mois une exposition à Lyon. A cette occasion auront lieu de grandes fêtes. Carnot s'y rendra sûrement. Eh bien! si je voulais le frapper, je suis persuadé que je trouverais le moment propice....."

Caserio, à l'hôpital, dit le soldat Leblanc, recevait de nombreuses visites de camarades, et ceux devant qui il tenait ces raisonnements, Saurel entre autres, l'approuvaient hautement. La femme Villa, sa maîtresse, venait le voir souvent aussi et lui donnait de l'argent. Elle cousait longtemps avec son employé, mais en ayant soin de se mettre à l'écart.

Leblanc, par ses révélations, établit donc d'une façon irréfutable qu'on parlait couramment dans la milieu fréquenté par Caserio de la mort de M. Carnot, et il est certain que plusieurs personnes ont reçu ses confidences au moment de son départ pour Lyon.

PAR QUI CASERIO FUT ARRÊTÉ

C'est un étudiant en médecine de Lyon, M. Dauze, fils d'un avoué de Grenoble, qui, le premier, après l'assassinat de M. Carnot, mit la main au collet du meurtrier.

Il regardait passer le cortège présidentiel, quand soudain il entend crier à son côté, au milieu d'un grand tumulte: "A l'assassin! Arrêtez-le!" En même temps, un homme s'élance dans sa direction, tenant à la main un poignard qu'il brandissait d'une façon menaçante.

Sans hésiter, M. Douare se jete sur lui et, le saisissant aux poignets, il le maintint jusqu'à l'arrivée des agents.

Nos bons domestiques.

M. le comte de X.... donne des instructions à son valet de chambre un romard.

—Baptiste, je vais faire un voyage de quelques jours. Si mon ami L.... vient me demander, dites-lui que je serai de retour mardi.

—Et s'il ne vient pas, monsieur le comte, qu'est-ce qu'il faudra dire?

S. F. Smith, de Towanda, Pa., dont la constitution était complètement épuisée, est guéri par la Salsepareille d'Ayer. Il écrit :—

"Pendant huit ans, j'ai été, presque tout le temps, affligé de constipation, de douleurs de reins, et d'indigestion, de sorte que ma constitution semblait être complètement ruinée. On me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer, et j'en pris presque sept bouteilles, avec de tels résultats, que j'ai l'estomac, les intestins et les reins en parfaite condition, et tous fonctionnent aussi régulièrement qu'un mouvement de montre. A l'époque où je commençai à prendre la Salsepareille d'Ayer, je ne pesais que 129 livres, aujourd'hui j'en pèse 169 et je n'ai jamais été en si bonne santé. Si vous m'aviez vu avant et après l'emploi, vous me prendriez pour une annonce ambulante. Je crois que cette préparation de Salsepareille est ce qu'il y a de mieux sur le marché aujourd'hui."

SALSEPAREILLE D'AYER
Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.
En guérit d'autres, vous guérira.

GODCHAUX—Décédée dimanche, à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de 61 ans, Mme MEYER GODCHAUX, née ROSINE KAHN.

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

BANDAGES HERNIAIRES
Ajustés avec perfection à très bas prix. Appliqués sans pour différentes et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceinture de rapport, de bandages herniaires et d'articles en toile.
A. SCHERETT,
114 rue St-Charles, au coin de la place Lafayette. 4 juil—1 an

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud (Southern Ins. Co.) de la Nlle-Orléans, No 54 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1894.—A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs de cette Compagnie tenue ce jour, un dividende intérêt séparé et de QUATRE POUR CENT, a été déclaré, payable sur demande.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
11 juil—7j

Dr. W. Lawrence Stevenson,
Ex-assistant Hôpital International de Paris, récemment officier médical maritime, est de retour à la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, Citizens Building de 10 à 12 heures. Résidence, 61 avenue Jackson.
On parle Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 1er juil—1 m—dim mar jeud

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle; plus de trente ans d'expérience. Spécialité pour les accords de pianos; ordres de la campagne promptement exécutés.
30 mars—

Avis Spécial.
Une assemblée des actionnaires de l'"Union Gold Mining Company" sera tenue au No 128 (ancien numéro 14), rue Carondelet, entre Canal et Gempaine à la Nlle-Orléans, Lundi, à 7 heures (30 du soir, JEUDI, 19 juillet 1894, pour liquider les affaires de la dite compagnie, conformément à l'Article V de la charte.
Approuvé;
W. A. KERNAGHAN, Président.
P. M. COMMAGERE, Secrétaire.
15 juin—15 23 30—juil 7 14 19

Maison de Vetements de Lion!

RIEN QUE DES MARCHANDISES NOUVELLES
COUPE ET DETAILS PARFAITS.
Prix Plus Bas - : - Nouvelles Réductions
DANS NOTRE
GRANDE VENTE D'ÉCOULEMENT.
Toutes nos Marchandises jetées au Vent en ce Mois de Juillet
VENTE SPECIALE DE 10,000 PALETOTS ET GILETS EN ALPACA.
Surprise pour tout le Monde!!

M. LION & CO.,
Nouveaux Numéros 801, 803, 805, 807, 809 et 811
Decatur, coin Ste-Anne.
12 juin—1 an

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 15 juin, 1894—Une réunion générale des actionnaires sera tenue au bureau de ladite association, No 4[illegible] rue du Camp, en cette ville, JEUDI, le 19 du dit, 1894, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour voter sur l'extension de la charte et sur les autres changements, additions ou modifications à l'dite charte qui pourront être soumis à l'assemblée.
Par ordre de la Direction,
GEO. LANAUX, Président.
CHAS. D. DELERY, Secrétaire.
1er juil—15 8 12 15 19

Bureau du Trésorier de Ville de la Nouvelle-Orléans, Chambre No 2, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 26 juin 1894.—Avis aux Contribuables.—Les taxes sur la propriété imposée pour 1894 deviennent dues le 30 juin et deviennent délinquentes le 31 juillet 1894. Après cette date elles portent 10 pour d'intérêt par an.
CHAS. H. SCHENCK,
26 juin—au 31 juil Trésorier.

VIN NATUREL.
J. M. VERGNOLE donne avis à ses clients et amis ainsi qu'au public en général qu'il est le seul agent de célèbre vin "Nouveau Médoc" de A. Brun & Co., de Oakville, Cal., et qu'en outre il vient d'être nommé seul agent pour tout l'Etat de la Louisiane de la célèbre Eau Minérale "Salvator", sous qui a obtenu les deux Grands Prix à l'Exposition de Chicago.
23 juin—1m

Excursion à Shreveport, Lne,
VIA MISSISSIPPI VALLEY R. R.
Août: 6 & 9, inclusivement.
—DONNÉE PAR LE—
NEW ORLEANS GLEE CLUB,
Partira du dépôt de L. C. R. R. LU'NDI, 6 août, à 8 A. M. Ritourne à Shreveport le 9, à 8 A. M. Les trains s'arrêteront, en allant et en retournant, à Kenner, Letcher, Convent, Burnside, Baton Rouge, Slaughter, Bifed, Wilson, Centreville, Glenter, Rosetta, Resta, Harrison, Fort Gibson, Vicksburg, Tallulah, Delhi, Bayville, Melville, Rodessa, Arcadia.
Prix aller et retour, de la Nouvelle-Orléans, $7, de Baton Rouge et autres points au delà, $6.
6 juil—1

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
60 et 62 RUE TCHOUPITOULAS

PERRE & COULON.
ADRIEN PÉRES, ex sommelier, et pendant 14 ans de la maison Lamothe, et PIERRE COULON ont fait acte d'association pour exercer le 30 juin au coin de l'avenue Claiborne et de la rue Dumaine un débit de liqueurs. On y trouvera les meilleurs vins domestiques et importés aux prix les plus réduits. Livraison à domicile sans frais.
Les amis de ces messieurs sont cordialement invités à venir boire à cette ouverture, à partir de 3 heures de l'après-midi.
30 juin—1m—dim mar jeu

Avis.
Excursions du dimanche à bon marché par le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.
J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Surintendant. Agent général pour le Fret et les Passagers
28 juin—1m dim

INSTITUT CLASSIQUE ET COMMERCIAL
7.....Rue Prytania.....7
ECOLE D'ETE,
CLASSE DU JOUR ET DU SOIR
AUX PRIX SPECIAUX D'ETE
Anglais, Mathématiques, Langues,
Tenue des Livres et Ecriture à la Machine (Typewriting).
Lumières et Eventaile Electriques.
G. W. HARMAN, H. S. CHENEY,
Princ. Dépt. Com. Principal.
28juin—1m dim

VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 8, Avenue Victoria

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants de l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.*
Paris, 8, Avenue Victoria à Paris.

CONSTIPATION guérie par le vrais POTABLE LAXATIVE DE VICHY du Dr SOULIGOUX
Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.
PARIS, 8, AVENUE VICTORIA ET PHIE
Dépôt à la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 62-64, Comp. et toutes Pharmacies.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal, 8me district
Lerner 92—1 an—mar jeu dim

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aucuns et qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. U. Fallon, Louis E. Marx, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—22—1 an J. G. PEPPER, Président Resp. Secrétaire.

AGENTS DE PLEYEL
L. GRUNEWALD CO.
La meilleure maison
D'orgues et de Pianos du Sud,
Pour le Bon Marché et la Confiance.
127 RUE CANAL.
Nouvelle-Orléans.
24 nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sud Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.
Capital payé.....$[illegible]
Actif, 1er janvier 1894.....$[illegible]
Surplus.....$[illegible]
J. M. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE
18 juin—1m

VIN
A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE
DE
CHEVRIER
Le VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, *préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à* PARIS, *possède à la fois les principes actifs de l'*HUILE DE FOIE DE MORUE, *et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'*HUILE DE FOIE DE MORUE, *est souverain contre la* SCROFULE, *le* RACHITISME, *l'*ANÉMIE, *la* CHLOROSE, *la* BRONCHITE, *et toutes les* MALADIES DE POITRINE.
M. CHEVRIER prépare aussi le
VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ
REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA
PHTHISIE PULMONAIRE
Dépôt général PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21
Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Co, 62, 64, Comp.

Faites vous-même et très économiquement
VOTRE EAU MINÉRALE
analogue aux eaux naturelles
AVEC LES
COMPRIMÉS DE VICHY
DE
PÉDIT
surcaturés à l'eau des sources
Gre GRILLE, CÉLESTINS, HOPITAL, HAUTERIVE, St-YORRE, etc.
PARIS — 23, Avenue Victoria — PARIS
Répétitrice à la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 62-64, Comp.

HY WELLMANN, Président.